



Rapport d'Activités 2019

unijus
Union Nationale
Interprofessionnelle
des Jus de Fruits

www.unijus.org



EDITO



EMMANUEL VASSENEIX

PRÉSIDENT D'UNIJUS
PDG DE LA LAITERIE
DE SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL

Chers Adhérents, chers Amis,

Si je regarde dans le rétroviseur, je retiens pour ma part que l'année **2019 a été une année où nous avons beaucoup parlé d'emballages dans nos organisations collectives ! Un vrai tournant !** Tant sur le fond que sur la forme, nos organisations, y compris UNIJUS, ont dû se réorganiser et monter en expertise.

Sur ces sujets, qui ne sont pas nouveaux mais qui ne faisaient jusque-là l'objet de débats qu'entre spécialistes, tout le monde a désormais un avis !

Je suis et reste un Homme du collectif et du collaboratif, comme vous le savez. Mais peut-on encore parler d'échanges et d'écoutes quand, sur des sujets aussi complexes que structurants, des décisions politiques sont parfois prises dans une certaine précipitation, avec beaucoup de certitudes sans vraiment peser les enjeux et le véritable intérêt collectif ?

En une année, nous avons eu au niveau européen la publication de la directive **Single Use Plastique** et au niveau français la **loi AGEC** avec notamment une **stratégie plastique 2040** à forte ambition de réduction, réemploi et recyclage du plastique. Un programme qu'il va falloir digérer et qui nous occupera pendant plusieurs années ! Je me bats dans le cadre d'une sécurité alimentaire accrue et non négociable sur la nécessité de supprimer ce qui ne sert à rien, sur l'intérêt de réduire au maximum les impacts et la nécessité de recycler ce qui doit l'être. Mais tout cela doit aussi tenir compte de nos contraintes industrielles et financières et s'assurer que tout cela profite à notre pays. **Il faut recréer de la valeur en produit, en emballages, en ingénierie et pouvoir valoriser tout cela.**

2019 a également été riche sur les annonces en nutrition avec la présentation du 4ème PNNS et du 3ème PNA en septembre. Des annonces qui vont constituer le cadre des politiques de santé publique des années à venir. Pour avoir un message simple à passer aux consommateurs, les autorités publiques de santé ont fait le choix de classer nos jus de fruits et nectars uniquement dans la catégorie des boissons sucrées. Il sera nécessaire d'accompagner ces annonces par des informations positives pour rappeler tous les atouts de nos jus et nectars tant sur le plan nutritionnel que du plaisir !

2019 aura été aussi l'année de la **montée en notoriété du Nutri-Score** ! Un outil dont nous suivons la progression depuis plusieurs années et qui apparaît désormais dans les débats au niveau européen. C'est un outil appelé à évoluer. UNIJUS sera actif pour participer au débat.

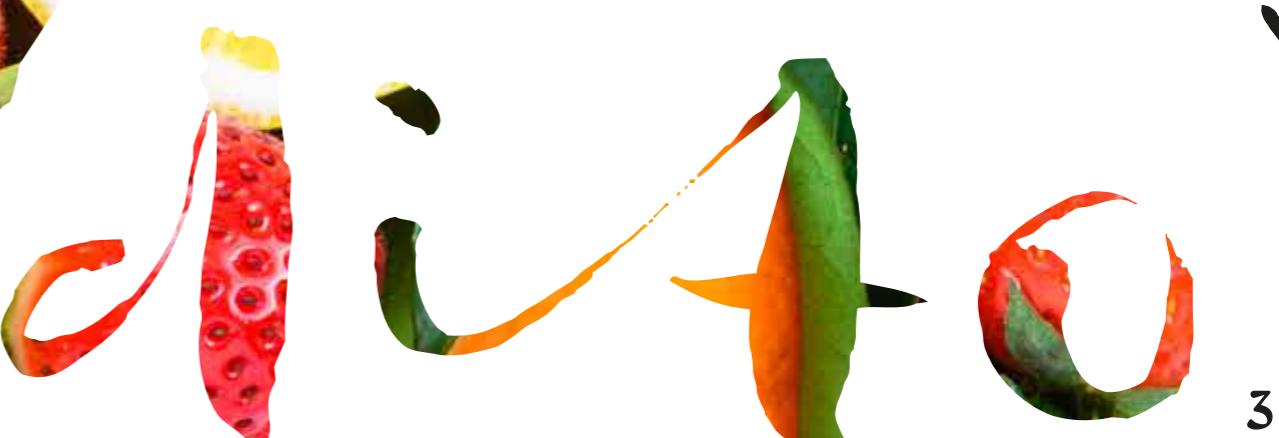
Sur tous ces sujets, UNIJUS nous accompagne en nous aidant à nous approprier les contextes, à en comprendre l'impact sur nos produits et à définir des positions pour nos secteurs. Ce travail, riche en échanges, est très précieux.

2019 a été également une année de départ de plusieurs personnes piliers de notre organisation. Côté UNIJUS, Diane Durand-Reville et Marine Desorges nous ont quitté début 2019 quand côté industriel, c'étaient Emmanuel Manichon, Bruno Thévenin, Martine Kocken et Christine Guittard. **Toutes ces personnes ont beaucoup apporté à nos structures pendant de longues années. Qu'elles en soient toutes remerciées.** La relève est désormais en place et elle n'a pas du tout à rougir ! Le réseau est désormais reconstitué et la machine repartie ! Je félicite tous les nouveaux !

Au moment où je vous écris, nous sommes en pleine crise du Covid 19. Nous aurons l'occasion de développer le sujet dans le rapport de l'année prochaine. Nous aurons ainsi le recul pour en tirer le bilan. Mais je sais déjà qu'il sera lourd... Ce que je peux déjà partager avec vous tous, c'est ce que cette crise dit de **nos organisations professionnelles**. Ces organisations et leurs permanents font partie de ces travailleurs de l'ombre qui constituent la seconde ligne. **Sans relâche, elles accompagnent au mieux nos filières.** L'ANIA pour l'ensemble de l'agro-alimentaire et Unijus pour le secteur des jus de fruits jouent pleinement leur rôle : information en continu des adhérents, interlocuteur au quotidien du gouvernement, prospective, solidarité. Voilà les mots qui sont au centre des préoccupations depuis le début de la crise. Et qui continueront de l'être : car le chemin de la reprise et de la croissance sera long.

Pour finir je voudrais adresser **un grand merci aux Femmes et aux Hommes de nos entreprises, d'Unijus et de Qualijus qui s'engagent chaque jour pour la défense de nos produits**, car eux comme **nous sommes convaincus de la grande qualité des produits que nous produisons et du sens qu'ils ont pour les territoires, la biodiversité, la santé et les consommateurs.**

Reste à concrétiser cela par un véritable rebond de leur consommation.





SOMMAIRE

ÉDITO	03	ALIMENTATION POLITIQUE NUTRITIONNELLE Faire entendre la voix de la profession dans les discussions en cours
TEMPS FORTS	06	COMMUNICATION Partager des informations positives et objectives avec l'ensemble de nos parties prenantes
CHIFFRES CLÉS	08	RESPONSABILITÉ ENGAGEMENTS Continuer d'agir de façon responsable et s'inscrire dans une dynamique vertueuse
	32	VEILLE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE Comprendre et anticiper les sujets techniques, réglementaires et scientifiques d'actualité
	40	MISSION, STRATEGIE GOUVERNANCE Construire et mettre en oeuvre une stratégie au service du collectif
ADHÉRENTS	50	SERVICES EXPERTISES Accompagner la profession et les adhérents au quotidien

28 janvier

Comité scientifique ABSA «sucres libres - approche scientifique et métabolique / analyse des enjeux»

Les sucres libres constituent un sujet d'actualité et d'enjeux pour les boissons et les jus. Pour approfondir le sujet, 3 experts sont intervenus : **Nicolas PAQUOT**, Professeur à l'Université de Liège et Chef du service de Diabétologie, Nutrition et Maladies métaboliques au CHU de Liège, **Esther KALONJI**, Expert Affaires scientifiques et réglementaires - Nutrition et Alimentation durables, et **Véronique BRAESCO**, Directrice de VAB-Nutrition.

Une dizaine de sociétés présente



23-25 mai

Participation aux Journées d'études de l'AFDN

Environ 250 diététicien-ne-s et nutritionnistes rencontrés sur le stand

plus de détails pages 20-21



4 juillet

Assemblées Générales UNIJUS/QUALIJUS

Les Assemblées Générales d'UNIJUS et de QUALIJUS se sont tenues au Paris Yacht Marina.

QUALIJUS était à l'honneur à l'occasion de ses 25 ans.

Une soixantaine de participants

plus de détails pages 24-25 et 30-31



été

Conférence de presse "25 ans d'engagements"

Emmanuel Vasseneix (Président d'UNIJUS), Jérôme Mornet (Président de QUALIJUS) et Gilles Fumey (géoanthropologue) sont intervenus pour l'occasion.

Une douzaine de journalistes était présente

plus de détails page 22

septembre

Lancement du nouveau format de la veille réglementaire

La veille réglementaire bi-annuelle UNIJUS devient mensuelle pour un suivi au plus près de l'actualité et une utilité accrue pour les adhérents.



3 octobre

Colloque du Collectif du Petit-déjeuner

3 tables rondes organisées autour de la thématique "éducation au petit-déjeuner, quelles politiques de sensibilisation ?" et remise des Trophées du petit-déjeuner en milieu scolaire.

Une soixantaine de personnes présentes

plus de détails pages 28-29

19 novembre

Participation au Forum Open Agrifood

A cette occasion, Anne-Sophie Royant (secrétaire générale d'UNIJUS) a participé à un atelier-table ronde sur la thématique des Repères Alimentaires.



25 octobre

Signature du Pacte Verre

UNIJUS a participé à la plateforme « Verre, 100% de solutions » qui a réuni l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du verre (verriers, metteurs en marché et distributeurs). Les travaux ont abouti à la signature d'une charte d'engagements au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

27-29 novembre

Participation aux Journées Francophones de Nutrition (JFN)

Environ 350 professionnels de santé (diététicien-ne-s, nutritionnistes...) rencontrés sur le stand

10 septembre

1^{er} webinar UNIJUS sur le Nutriscore

Ce nouveau service d'accompagnement proposés aux adhérents d'UNIJUS a été dédié à l'appropriation de ce système d'étiquetage nutritionnel.

Une quinzaine de participants

plus de détails pages 16-17

28 février

Rencontre Institutionnelle au Salon de l'agriculture

A l'occasion du SIA 2019, les membres du Collectif du Petit-déjeuner ont échangé avec les députés Sandrine Le Feur (Finistère, LREM) et Jean-Baptiste Moreau (Creuse, LREM) sur les thématiques en lien avec l'éducation à l'alimentation, notamment vers les jeunes.

la filière jus et nectars au sein d'UNIJUS

35 ADHÉRENTS

DE TAILLES ET DE PROFILS VARIÉS

- PME et ETI
- Entreprises familiales
- Groupes internationaux
- Transformateurs de fruits et fabricants de jus
- Conditionneurs
- Courtiers et importateurs
- Fabricants d'emballages
- Fournisseurs d'arômes

→ Sig-Combibloc a rejoint UNIJUS en 2019.
Bienvenue à eux !

33 SITES DE PRODUCTION

RÉUNIS AU SEIN D'UNIJUS

➤ 3 900

emplois directs

➤ 23 000

emplois indirects

 Sièges sociaux
 Sites de production



le marché en bref

Une tendance globale du marché à la baisse en 2019 (-4% en volume, et -2,1% en valeur) :

- Stabilité du **réfrigéré** (-0,4% en volume, +1% en valeur).
- Stabilisation du **Drive** (0% en volume, +0,7% en valeur).
- Bonnes performances du secteur des **produits BIO** (+9,1% en volume, +11,4% en valeur), mais qui ne permettent pas de dynamiser l'ensemble du marché.

2 Mrds €
de chiffre d'affaires

2^e marché en Europe
après l'Allemagne*

1,24 Mrd de litres
de jus de fruits et nectars vendus en 2019

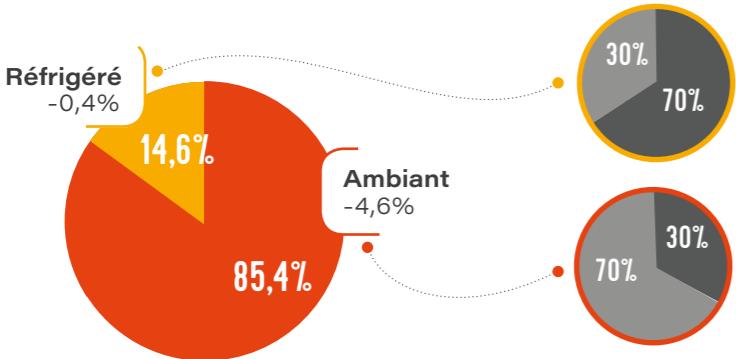
19L / 1 / AN

source : Nielsen | périmètre : HSM+SDMP+DRIVE+PROXI
sauf * : AJN 2019 market report



les rayons ambients et réfrigérés

Le rayon réfrigéré confirme sa stabilisation et gagne en parts de marché.



Évolution des parts de marché des jus et nectars au rayon réfrigéré entre 2010 et 2019



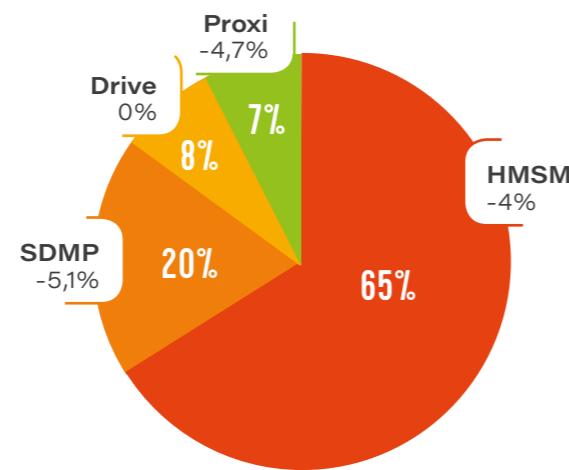
Répartition des parts de marché volume
marque nationale/marque de distributeur

périmètre : HMSM+SDMP+DRIVE+PROXI
source : estimation UNIJUS

- marque nationale
- marque de distributeur

les circuits de distribution

Le drive se stabilise - les autres circuits contribuent à la baisse du marché.



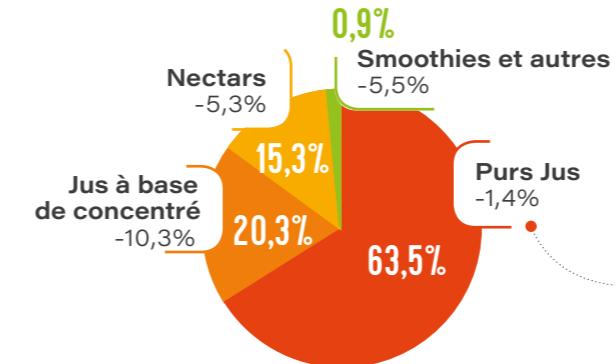
Pour tous les graphes de la page :
Répartition des parts de marché volume à P1319
et évolution par rapport à 2018

périmètre : HMSM+SDMP+DRIVE+PROXI
source : Nielsen

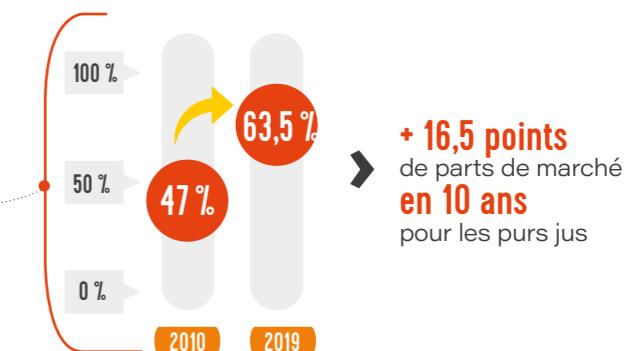
Définitions :
HMSM : Hypermarchés Supermarchés
SDMP : Supermarchés à Dominante Marques Propres

les catégories de produits

Un recul de l'ensemble des catégories.



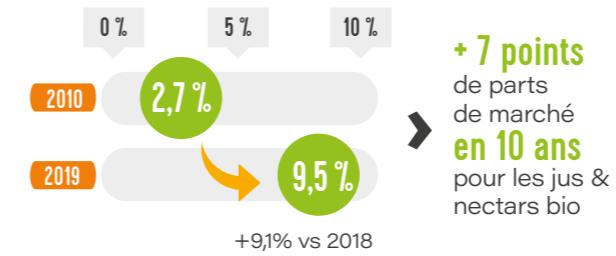
Évolution des parts de marché
des purs jus entre 2010 et 2019



le segment bio

Un segment dynamique.
Une très bonne performance des purs jus bio.

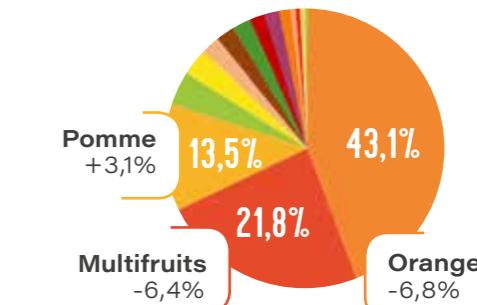
Évolution des parts de marché volume
des jus et nectars bio entre 2010 et 2019



- Purs jus bio : 52,4% de part de marché | +15,6%
- Jus ABC bio : 3,8% | -5,8%
- Nectars bio : 43,8% | +3,6%

les parfums

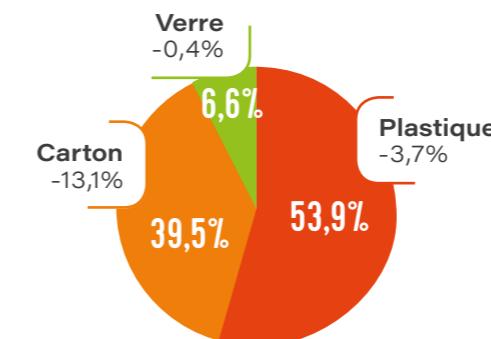
L'orange reste un parfum leader du marché.



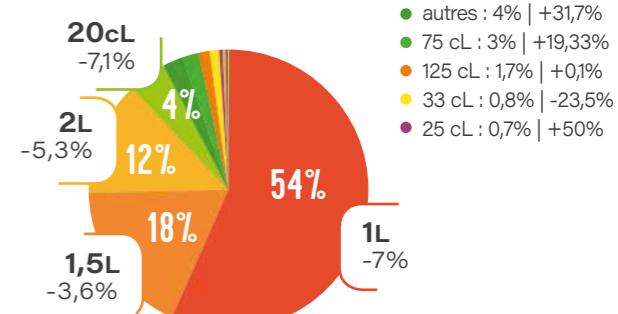
- bïfruits : 4,9% | +9%
- ananas : 3,5% | +2,6%
- jus de légumes : 2,8% | +2,4%
- mono fruit exotique : 2,1% | +5,4%
- pamplemousse : 1,7% | -7,6%
- clémentine/mandarine : 1,7% | +11,3%
- fruits rouges : 1,6% | -6,1%
- raisin : 1,5% | -7,8%
- abricot : 0,6% | -17,3%

le conditionnement

EMBALLAGES : le plastique reste le principal emballage du secteur.



FORMATS : le format 1L reste majoritaire.





ALIMENTATION | POLITIQUE NUTRITIONNELLE

*Faire entendre la voix
de la profession dans les
discussions en cours*

limentation

Défendre la place et les spécificités des jus de fruits dans les nouvelles recommandations alimentaires

En 2019, les annonces relatives aux nouvelles recommandations alimentaires et leurs implications ont continué de mobiliser la filière des jus de fruits.

Pour rappel, les annonces relatives aux recommandations alimentaires devant constituer le 4^e Programme National Nutrition Santé (PNNS) ont débuté en janvier 2017. Dès lors, la filière des jus de fruits et nectars s'est mobilisée afin de partager avec les pouvoirs publics et les autorités de santé publique les spécificités des jus de fruits - en terme de composition, consommation et nutrition - dans un contexte de faible consommation de fruits et légumes.

Nouvelles recommandations alimentaires pour les adultes, actualisations des repères alimentaires pour les enfants, les adolescents, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées et enfin publications officielles du 4^e PNNS, du 3^e PNA (programme National de l'Alimentation) et du 1^{er} PNAN (Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition) ; autant d'annonces qui ont marqué l'année 2019.
(cf frise ci-contre pour le détail)

Ces dernières publications ont été associées au lancement des campagnes de communication sur les repères alimentaires à destination des adultes par Santé Publique France.

Quid des jus dans les PNNS4, PNA3 et PNAN ?

Ces différents programmes définissent les jus de fruits comme des boissons sucrées dont il ne faut pas consommer plus d'un verre par jour. La notion d'équivalence entre un jus de fruits et une portion de fruits n'apparaît plus.

Cependant, UNIJUS a poursuivi ses efforts de valorisation des qualités nutritionnelles et de la proximité avec le fruit des produits de la catégorie auprès des pouvoirs publics, en rencontrant notamment des représentants de la DGAL et de la DGCCRF.

L'encouragement à la consommation raisonnée et la réduction de la taille de la portion de référence à 150 mL sont des engagements très positifs de la filière, salués par les parties prenantes rencontrées.

QUELLES SUITES ?

- Au 1^{er} semestre 2020, sont attendus les avis du HCSP suivant ceux de l'ANSES concernant les repères alimentaires pour les enfants, adolescents, femmes enceintes et allaitantes et personnes âgées.
- La communication autour de ces repères par Santé Publique France est attendue pour 2021.

Actions UNIJUS

- **Communications** vers les adhérents faites à la publication de chaque avis et rapport.
- **Décryptage** du PNNS4, du PNA3 et du PNAN avec un angle « jus de fruits » lors d'une Commission Scientifique et Technique | un webinar sera organisé en 2020.
- **Suivi particulier** des principales mesures qui vont impacter la filière : demande d'engagements à la réduction de sucres et incitation à la mise en œuvre du Nutri-Score (*cf. pages 16-17*).



nos fondamentaux

- Les jus de fruits sont exclusivement issus de fruits pressés et ne contiennent jamais de sucres ajoutés, conformément à la réglementation.
- Très peu transformés, les jus de fruits ne contiennent aucun édulcorant, colorant ou conservateur, conformément à la réglementation.
- Les sucres des jus de fruits sont uniquement les sucres naturellement présents dans les fruits dont ils sont issus.
- Les jus & nectars sont des contributeurs essentiels aux apports nutritionnels des Français (vitamines C et B9, potassium, magnésium...).*
- Dans un contexte de faible consommation de fruits et légumes, les jus sont un levier pour atteindre les objectifs de consommation de fruits & légumes.*
- La consommation de jus de fruits en France s'inscrit dans un schéma structuré, à table, principalement au petit-déjeuner.*
- Il n'y a pas surconsommation de jus par les Français. Les quantités consommées sont modérées ; de l'ordre de 120 mL par jour (soit moins d'un verre de 150 mL). C'est d'ailleurs ce qu'encouragent les professionnels de notre filière.*
- Les professionnels de la filière œuvrent au quotidien pour garantir aux consommateurs une qualité sanitaire, gustative et nutritionnelle optimale des produits.
- Les process de fabrication (pasteurisation, emballages, stockage...) sont en constante amélioration pour respecter toujours plus les matières premières, leurs caractéristiques gustatives et nutritionnelles.

* sources : enquête CCAF 2016, Crédoc - INCA 3

Le Nutri-Score, un développement au niveau français et européen

- Rappel -

Le Nutri-Score est :

- un logo qui informe sur la qualité nutritionnelle des aliments de façon simplifiée et complémentaire à la déclaration nutritionnelle obligatoire fixé par la réglementation européenne
- basé sur une échelle de 5 couleurs : du vert foncé (A) au orange foncé (E) pour optimiser son accessibilité et sa compréhension par le consommateur



Le score prend en compte pour 100 grammes de produit, la teneur en nutriments et aliments à favoriser (fibres, protéines, fruits et légumes) et en nutriments à limiter (énergie, acides gras saturés, sucres, sel). Après calcul, le score obtenu par un produit permet de lui attribuer une lettre associée à une couleur.

Le Nutri-Score, un système d'étiquetage nutritionnel en face avant uniquement français ?

UNE GENÈSE EN FRANCE

Le Nutri-Score a initialement été conçu et validé par une équipe de recherche française dirigée par le Pr Serge Hercberg. Depuis la publication de l'arrêté du 31 octobre 2017, il est le système d'étiquetage nutritionnel recommandé par le gouvernement français. De plus en plus d'entreprises et de distributeurs ont fait le choix d'adopter ce système qui, d'après les études menées par différents instituts, bénéficie d'une notoriété grandissante auprès des consommateurs.

La publication des PNNS4 et du PNAN plaide largement en faveur du Nutri-Score au-delà du niveau français, puisqu'une des mesures concerne sa promotion au niveau européen.

UN DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN

Cinq pays européens ont adopté (ou ont annoncé vouloir adopter) le Nutri-Score : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse. De grands groupes européens l'ont également adopté (Nestlé, Danone, Pepsico, Kellogg's). Ces différents éléments font du Nutri-Score, un sujet qui est désormais traité au niveau européen. Cependant, s'agissant d'une marque dont Santé Publique France est propriétaire, les conditions d'utilisation sont donc fixées par cette agence de santé publique française.

Un Comité d'Experts scientifiques des six pays ayant (ou allant) adopter le Nutri-Score doit se réunir en 2020 pour réfléchir à une potentielle révision de ce système pour mieux informer le consommateur quant aux différentes recommandations alimentaires nationales.



Le calcul du Nutri-Score pour les jus & nectars se fait par un algorithme spécifique aux « boissons ».

- Pour les boissons, seule l'eau peut bénéficier du Nutri-Score « A ».
- Les jus & nectars peuvent donc être classés entre « B » et « E » par le Nutri-Score, leur classement dépendant en grande partie de leurs teneurs en énergie et en sucres (à limiter) et en fruits & légumes (à favoriser).

EN PRATIQUE

- Peu de jus peuvent obtenir le Nutri-Score « B ». C'est le cas de quelques jus de légumes, de jus de citron et de jus multifruits contenant de l'eau de coco.
- Les jus d'orange sont classés « C ».
- Les jus de pommes et ananas sont classés « C » ou « D »
- Les jus de raisin, « D » ou « E », en fonction de leurs teneurs en sucres.
- Les jus multifruits peuvent être classés entre « B » et « E » en fonction des fruits mis en œuvre dans la recette.
- Les nectars sont classés « D » ou « E » en fonction de leurs teneurs en fruits et légumes et en sucres. Cependant, certains nectars sans sucres ajoutés et à haute teneur en fruits (>80%) sont apparus sur le marché et peuvent être classés « B » ou « C ».

Qu'en
est-il pour
les jus &
nectars ?

Que fait UNIJUS
sur ce sujet ?



UNIJUS accompagne les adhérents dans l'appropriation de ce système d'étiquetage nutritionnel en face avant. Cette thématique a d'ailleurs fait l'objet du premier Webinar scientifique et technique organisé par UNIJUS. Ce webinar a réuni une quinzaine de participants de différentes sociétés et a fait l'objet de très bons retours.

UNIJUS interagit avec l'ANIA quant aux consultations menées sur le sujet : commentaires et demandes de précisions à adresser à Santé Publique France, échanges avec les distributeurs pour affichage sur les sites de e-commerce.

UNIJUS participe à un groupe de travail dédié au Nutri-Score au sein de l'AIJN et accompagne ses homologues européens dans l'appropriation de ce système maintenant connu depuis plusieurs années en France.



COMMUNICATION

*Partager des informations
positives et objectives
avec l'ensemble de
nos parties prenantes*

communication

COMMUNICATION
PARTAGER DES INFORMATIONS POSITIVES ET OBJECTIVES
AVEC L'ENSEMBLE DE NOS PARTIES PRENANTES

Informier les professionnels de santé, via le programme Fruit Juice Matters

Depuis 2016, UNIJUS est investi dans le programme Fruit Juice Matters, un programme d'ampleur européenne, principalement à destination des professionnels de santé.

Tous les ans, un dispositif d'actions est développé afin d'informer les médecins, nutritionnistes et diététicien-ne-s, de partager des données basées sur la science, factuelles et objectives sur les jus de fruits et de répondre à leurs questionnements. Les sujets de discussion concernent autant les produits en tant que tels que leur réalité de consommation, leurs qualités nutritionnelles et leur impact sur la santé.

Actions et réalisations 2019 en bref :

Partenariat avec Le Quotidien du Médecin :

- 6 publirédactionnels de mars 2019 à janvier 2020 sur 6 thématiques clés pour la filière : *Jus de fruits et sucres* (mars 2019) | *Boissons sucrées, jus de fruits et surpoids : halte aux amalgames !* (avril 2019) | *Fait maison ou industriel, quel jus de fruits choisir ?* (juin 2019) | *Un jus de fruits, c'est quoi exactement ?* (novembre 2019) | *Et si on s'intéressait aux polyphénols du jus d'orange ?* (décembre 2019) | *Pourquoi boire du jus de fruits ?* (janvier 2020)
- un mini-site internet dédié aux jus de fruits intégré au site du Quotidien du Médecin, reprenant les publirédactionnels ainsi que les documents (brochures et fiches thématiques) développés les années passées.
- Les retombées de ce partenariat sont très positives et au-dessus des moyennes observées habituellement : 40 000 visites sur notre mini-site, 12 000 clics sur nos outils. Ces résultats montrent l'intérêt qu'ont les praticiens de santé pour les axes développés autour de la thématique jus & nectars.

Participation à 2 congrès médicaux

avec stand et live tweet : Journées d'études de l'AFDN (mai | Dijon), Journées Francophones de Nutrition (JFN) (novembre | Rennes). Comme tous les ans, nous mettons à disposition des professionnels de santé une large documentation et répondons à leurs interrogations.

- Le bilan de ces rencontres avec les professionnels de santé est toujours positif : des échanges de qualité, des outils appréciés et parfois attendus.

Création d'une écocup 150mL "Un jus de fruits c'est..."

: Bien plus qu'un goodies remis sur notre stand lors des congrès, cette écocup est un support d'information rappelant la composition d'un jus de fruits et un outil pédagogique quant à la bonne portion pour consommer un jus de fruits ou un nectar : 150 mL.

- Cette écocup a fait sensation sur les congrès !

Organisation d'une campagne d'information dans les salles d'attente

de plus de 2000 cabinets, soit 5625 médecins généralistes et près de 9 millions de patients sur 3 mois (octobre-décembre) sensibilisés via une affiche et une brochure.

- Un accueil globalement enthousiaste de cette campagne. Des outils au design attractif qui ont été jugés clairs et pédagogiques tant auprès des médecins que de la patientèle.

Partenariat avec la web TV Fréquence Médicale

: réalisation de 4 vidéos courtes qui seront finalisées et diffusées en 2020.

2020

Suite au désengagement de plusieurs sociétés au niveau européen, le programme Fruit Juice Matters a été cloturé fin 2019. Le dispositif tel qu'il existait depuis 2016 ne sera a priori pas reconduit.

L'année 2020 sera dédiée à une réflexion quant à la suite à donner à ce programme : gouvernance, financement, orientations stratégiques, périmètre d'action...

- UNIJUS aura à cœur de s'investir dans les échanges prévus avec pour objectif qu'une nouvelle version du programme voie le jour pour 2021.

**Focus
sur...**



une quinzaine
d'outils développés
(brochures, fiches thématiques,
affiches, écocup...) depuis 2016

2 congrès médicaux

environ 600
professionnels de santé
rencontrés

près de 500
écocups distribuées sur nos
stands

plus de 1200
documents distribués
lors des congrès

plus de 2 000
cabinets de médecins
généralistes
concernés par une campagne
d'information dans leur salle
d'attente

plus de 40 000
visites concernés sur notre
mini-site dédié "Tout ce qu'il faut
savoir sur les jus de fruits"

Solliciter des rencontres avec nos parties prenantes

Dans un contexte médiatique de plus en plus complexe (anti-sucre et food-bashing), il semble indispensable de continuer à partager des informations sur la filière et ses produits et d'entretenir un lien continu avec l'ensemble de nos parties prenantes. Leur apporter des éléments factuels et argumentés est la clé pour corriger certaines idées reçues que l'on retrouve régulièrement sur les jus de fruits. UNIJUS s'inscrit dans cette dynamique d'information et de pédagogie.

Actions et réalisations 2019 en bref :

➤ Organisation d'une conférence de presse en amont de l'Assemblée Générale UNIJUS/QUALIJUS 2019. Le prétexte des 25 ans de QUALIJUS a servi à reprendre la parole en direct face aux journalistes pour mettre en valeur les engagements pris par la filière depuis plusieurs années et que nous continuons à prendre. Emmanuel Vasseneix (Président d'UNIJUS) et Jérôme Mornet (Président de QUALIJUS) sont intervenus pour l'occasion. Gilles Fumey (géoanthropologue) était à leurs côtés pour un éclairage tant historique que culturel ([cf page 24 pour plus de détails sur son intervention](#)).

» Une douzaine de journalistes (dont l'AFP) | 1 dossier de presse | 2 reportages télé (France 2, E=M6) | 1 dépêche AFP-Relaxnews | une vingtaine de retombées presse qui reprend les données marché sous un angle "modération et qualité" cohérent avec les engagements de la filière.

» les messages clés de cette prise de parole ont été partagés sur les réseaux sociaux d'UNIJUS.

➤ Rencontre avec nos parties prenantes institutionnelles. Afin de présenter les réalités de la filière et de sensibiliser à ses enjeux, UNIJUS sollicite des entretiens avec différentes parties prenantes : administrations, parlementaires, associations de consommateurs, professionnels de santé.

➤ Envoi quasi-systématique de courriers d'information corrective aux journalistes ou médias diffusant des messages erronés ou incomplets sur les jus de fruits.

Une conférence de presse

une douzaine de journalistes

présents lors de notre conférence de presse

2 reportages télé (France 2 et M6)

une vingtaine de retombées directes suite à la conférence de presse et la diffusion de notre dossier de presse

une douzaine de rendez-vous institutionnels (administrations, parlementaires, associations de consommateurs, professionnels de santé)



Installer une présence sur les réseaux sociaux

Depuis 2016, UNIJUS renforce progressivement sa présence digitale via différentes plateformes, site web et réseaux sociaux. Un partage d'informations destiné principalement aux prescripteurs (pouvoirs publics, professionnels de santé, journalistes, leaders d'opinion), au réseau professionnel mais également aux consommateurs via un site dédié.

Actions et réalisations 2019 en bref :

➤ Animation du compte Twitter et de la page LinkedIn d'UNIJUS avec le partage régulier de nos informations et actualités. En 2019, plusieurs événements ont été propices à ce relai sur les réseaux sociaux : conférence de presse UNIJUS/QUALIJUS, 25 ans de QUALIJUS, présence sur les congrès médicaux...

➤ Optimisation du site mesjusfruits.fr, dédié aux consommateurs, pour un meilleur référencement naturel dans Google. Fin novembre, 30 pages de contenu ont été ajoutées au site, basées sur des requêtes Google fréquentes et pertinentes pour nos produits.

» Le trafic a décollé dès le mois de mai et est en constante progression : 400 visiteurs en décembre vs 150 en mai.

Nous vous encourageons à relayer nos informations via vos propres plateformes numériques pour plus de visibilité de la filière et ses produits !
@lesjusdefruits

En 2020 la filière a décidé de lancer une campagne de communication grand public. Ce dispositif permettra de partager directement avec les consommateurs les réalités de la filière en matière de fabrication, de composition, de consommation et d'avantages nutritionnels des jus & nectars. La signature collective #FiersDeNosJusDeFruits sera largement déployée via les réseaux sociaux, que ce soit ceux d'UNIJUS ou ceux des adhérents.



Quelle vision du marché des jus & nectars, quelles recommandations pour rebondir ?



Gilles Fumey | GÉOANTHROPOLOGUE
Les jus de fruits : désirs du monde ?

Notre rapport aux fruits dans le temps

- Des fruits à la fois désirés et craints jusqu'au XVI-XVIII^e siècle.
- Désirés car beaux, fascinants, rares, signes de richesse
- Mais craints car « mauvais pour la santé », sources de ballonnement
- Une représentation dans l'art depuis l'antiquité comme des offrandes puis au Moyen-Âge sous forme de natures mortes qui montrent toute l'ambivalence de ce rapport aux fruits : l'attrait de la beauté éphémère des produits qui sont voués à pourrir... Posséder chez soi une nature morte était également le signe de sa richesse.
- A partir du XVIII^e siècle, la consommation de fruits se développe grâce à une compréhension progressive du fonctionnement du corps humain ainsi que des fruits et légumes (grâce à leur classement et à leur ordonnancement via la création de jardins et de vergers)
- XIX^e et XX^e siècles, les fruits, sous toutes leurs formes, sont alors associés à la santé (vitamines/scorbut...), création d'un nouveau repas : le petit-déjeuner
- En parallèle, développement de la circulation des marchandises à travers la France et dans le monde entier (construction de route, installation des chemins de fer, route de la soi, croisade...). Les fruits sont des produits très concernés par ces flux : création d'un verger national puis mondial.
- On est passé d'une dimension symbolique à une dimension organoleptique et économique.

La grande distribution a permis d'avoir accès au verger du monde entier

- Sélection des fruits et spécialisation (développement des monocultures)
- Désaisonnalisation et abondance
- Contrôles
- Transformation du fruit notamment en jus de fruits pour le transporter

Le modèle est en train de se gripper.

Les médias ont construit des discours alarmistes, les consommateurs ont besoin d'avoir peur pour désirer quelque chose, par exemple ce qu'il mange (c'est la base de l'anthropologie). Autant de sujets à prendre en compte pour vos produits

- Question environnementale (contaminants, emballages, bilan carbone)
- Question sociale (d'où viennent les produits, limites du marketing)
- Question nutritionnelle avec la teneur en sucres : remise en cause de cette surabondance et surconsommation de sucre et produits sucrés après l'âge d'or de la pâtisserie (avec Benjamin Delessert et la découverte de la betterave sucrière). Comprendre que le plaisir n'est pas forcément sucré (cf Japon).

➤ Il faut continuer d'innover. Mais l'innovation doit être éprouvée auprès du consommateur. Le consommateur veut maîtriser ce qu'il mange (succès de Yuka, signe d'une analyse globale versus une analyse nutritionnelle dans le passé).

Nécessité d'aller vers le premium

- Ne pas considérer uniquement le contenu mais le produit au sens large (emballages...)
- Casser les codes. Aller jusqu'à la controverse (cannabis ?). Débrider l'imagination. Ne pas être obsédé par les injonctions des législateurs. Faire des essais dans des pays autorisés.
- Ne pas penser marché de masse. Exemple de la bière et des microbrasseries. Repenser la mondialisation.
- Pensez multi-ethnicité et mélange des cultures et donc des saveurs

En France, nous sommes attachés à nos territoires et à leurs spécialités alimentaires. Cela concerne également les fruits.
Je vous le dis comme je le pense, vous avez de la chance de travailler sur ces produits !

Marianne Hurstel | VICE-PRÉSIDENTE DE L'AGENCE BETC

Les boissons de demain : à la recherche d'un impact positif pour moi, ma communauté, ma planète



Les jus de fruits : une réalité qui est plus belle que l'imaginaire que vous avez pu créer autour. Aujourd'hui, il y a un véritable enjeu de vérité et de perception. La clé : savoir comment transformer la perception de vos produits.

Comprendre les tensions qui animent les consommateurs : désirs et craintes. Observation des « Prosumers ».

➤ Aujourd'hui, il y a des enjeux énormes et multidimensionnels autour de l'acte alimentaire : pas uniquement se substanter mais également et de plus en plus intégrer des valeurs sociales et civiques.

➤ Mais il existe aujourd'hui une suspicion grandissante vis-à-vis des grandes marques qui ne sont plus les mieux placées pour délivrer des messages (manque de crédibilité) vs les distributeurs ou les petites marques.

➤ Il y a donc de grosses attentes de la part des consommateurs, mais en face les marques ou les industriels sont en déficit de crédibilité. La défiance n'a jamais été aussi grande.

➤ La garantie aujourd'hui, c'est d'acheter auprès de petites marques locales.

Le premier critère choix reste la qualité

➤ nutrition et composition, naturalité et simplicité
Les jus de fruits devraient être du bon côté mais faute d'une parole claire, on n'entend que leurs détracteurs. Une parole qui doit être portée et défendue par les grandes marques de la catégorie.

Comment reconnecter avec les nouvelles attentes consommateurs ?

« Il faut redonner du sens à l'acte de consommation » Bruno Lemaire
Qu'est-ce qui donne du sens à une marque et ses produits (étude meaningful brands BETC) :

- Bénéfices fonctionnels = qualité, sécurité sanitaire | critère en baisse
- Bénéfices personnels = plaisir, santé | critère stable
- Bénéfices collectifs = éthique, transparence | critère en hausse

➤ Recréer une dynamique positive pour les marques en agissant sur ce 3^e critère « collectif »

3 sujets clés : rassurer, contribuer, s'engager

RASSURER :

50% des prosumers sont devenus des checkers professionnels grâce à internet et aux smartphones (plus de 8 millions d'utilisateurs de Yuka aujourd'hui)

➤ Repenser le marketing pour redevenir crédible. « Aujourd'hui rassurer c'est s'effacer »

➤ Radicaliser les prises de parole
➤ Effacer le process, le temps, les distances, le sucre (la solution est peut-être dans l'hybridation des catégories)

➤ Mettre en avant les producteurs - les agriculteurs sont plus crédibles que la marque

S'ENGAGER :

Le ticket de caisse comme nouveau bulletin de vote : sanction de la part des consommateurs

Une pression qui vient des consommateurs mais également des distributeurs

Pour 75% des prosumers, les entreprises ont la responsabilité de faire plus que générer du profit

➤ Ne pas laisser cette démarche aux seuls distributeurs (cf Carrefour, Intermarché)

➤ S'engager pour la terre | 91% des prosumers pensent que les entreprises qui réussiront sont celles qui œuvrent pour le développement durable

➤ S'engager pour le changement social | 67% des prosumers pensent que les entreprises qui réussiront sont celles qui œuvrent pour le changement social

➤ Tout inscrire au cœur d'un seule et même histoire de marque. Ne pas construire plusieurs discours.



RESPONSABITÉ | ENGAGEMENTS

*Continuer d'agir de façon
responsable et s'inscrire
dans une dynamique
viveuse*

responsabilité

Encourager l'éducation à l'alimentation via la sensibilisation à l'importance du petit-déjeuner

Depuis 2014 au sein du Collectif du Petit-déjeuner à la française, UNIJUS est engagé dans le soutien au modèle alimentaire français via la défense du petit-déjeuner, en fort déclin.

En 2017, le Collectif du Petit-déjeuner a décidé d'orienter ses actions vers le monde éducatif afin de sensibiliser les enfants et adolescents, les plus concernés par le saut de petit-déjeuner, à l'importance de ce repas.

Dans ce sens, le Collectif associe actions terrain, relations presse et affaires publiques :

- **identification et valorisation d'initiatives de sensibilisation** au petit-déjeuner dans les collèges pour encourager leur développement en lien avec les départements ;
- **interpellation des pouvoirs publics** quant à l'importance du petit-déjeuner, notamment chez les jeunes, en s'appuyant sur les initiatives mises en place dans les collèges et via notre plateforme de recensement objectif-petit-dejeuner.fr ;
- **sensibilisation des différentes parties prenantes** aux enjeux du déclin du petit-déjeuner, en particulier pour les filières réunies au sein du Collectif (jus de fruits, lait/produits laitiers et pain).

Actions et réalisations 2019 en bref :

Après une année 2018 essentiellement tournée vers le développement d'outils à destination des acteurs pédagogiques du collège, 2019 a été principalement dédiée à la valorisation de ces outils et au partage des enseignements tirés de nos dernières années d'actions.

- animation et valorisation de la plateforme collaborative : objectif-petit-dejeuner.fr
 - » 21 nouveaux projets partagés sur la plateforme
 - » 6500 collèges et 30 académies contactés pour leur présenter la plateforme et nos outils pédagogiques.
- organisation d'un **colloque** le 3 octobre 2019 : « **Éducation au petit-déjeuner, quelles politiques de sensibilisation ?** ». Une matinée avec 3 tables rondes thématiques suivies de la remise des Trophées du Petit-déjeuner en milieu scolaire.
 - » un rendez-vous réussi : une soixantaine de personnes présentes
- consolidation de notre **réseau institutionnel** et sollicitation de rencontres : conseils départementaux, administrations, parlementaires...

Focus
sur...

Colloque



3 octobre 2019, Maison de la Chimie

Ce Colloque avait un objectif triple pour le Collectif du Petit-déjeuner :

- Renforcer les liens avec nos différentes parties prenantes et partager nos constats avec de nouveaux contacts ;
- Valoriser les actions du Collectif et leur légitimité en complément des politiques publiques d'éducation à l'alimentation ;
- Communiquer sur le contenu et les échanges issus du colloque | Un dossier sera ainsi réalisé et utilisé en 2020.

TABLE RONDE 1: Petit-déjeuner, santé et éducation : quel état des lieux en France, et particulièrement chez les jeunes ?
TABLE RONDE 2 : Quelles politiques publiques pour renforcer l'éducation à l'alimentation des jeunes et les sensibiliser au petit-déjeuner ?
TABLE RONDE 3 : Retours d'expériences - Les territoires se mobilisent



en 2019

une soixantaine
de personnes présentes
lors du colloque « éducation
au petit-déjeuner,
quelles politiques de
sensibilisation ? »

- différents ministères représentés : DGESCO, Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, DGAL
- 5 parlementaires présents

2 établissements lauréats
des **Trophées** du petit-déjeuner
en milieu scolaire :

- École du Socle du Grand-Pressigny (Indre et Loire)
- Collège Jean Zay de Montluçon (Allier)

3 RDV ministériels :
Délégation interministérielle à la
prévention et à la lutte contre la
pauvreté, DGESCO, DGAL

7 rendez-vous avec des
Conseils départementaux :
Charente, Côte d'Or, Meuse,
Haut-Rhin, Mayenne, Val d'Oise,
Yvelines

Assurer un marché sain et loyal

QUALIJUS est un exemple unique d'auto-responsabilisation d'une filière et sa place devient de plus en plus incontournable pour notre secteur.

Pour rappel, QUALIJUS s'est fixé, dès sa création, les missions suivantes :

- **Contrôler** en composition et étiquetage le marché français des jus de fruits et nectars,
- **Vérifier** le respect des engagements des membres via l'inspection et des analyses sur les matières premières et les produits finis,
- **Accompagner** ses membres par son expertise sur l'authenticité des produits.

Ces dernières années, son rôle sur la surveillance du marché en contaminants éventuels s'est renforcé.



JÉRÔME MORNET
PRÉSIDENT DE QUALIJUS
DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET QUALITÉ |
ECKES-GRANINI FRANCE

2019 aura été une année phare pour Qualijus ! Nous avons fêté les 25 ans de la structure, une occasion unique pour faire le bilan, pour créer une nouvelle identité visuelle et pour réunir les acteurs de la filière autour de cet évènement :

- des entretiens ont été réalisés auprès de 10 personnes clés de la génèse de Qualijus et de son développement. Tous convergent pour dire que Qualijus est unique et très précieux pour la filière. La collection de portraits et de témoignages est présentée en intégralité dans ce rapport (pages 20-42).
- dans une dynamique de communication depuis quelques années, un nouveau logo a été créé. Plus moderne, plus dynamique. En phase avec les couleurs de celui d'UNIJUS pour montrer la complémentarité des deux organisations. Un nouveau site internet est en cours de création et devrait être mis en ligne courant 2020.
- le point d'orgue de ces 25 ans a été l'Assemblée Générale du 4 juillet qui a été organisée sur un bateau le long de la Seine. L'occasion de souffler les bougies avec tous !

Ce même élan positif et constructif est également observé au niveau européen. Nous pouvons désormais faire le 1^{er} bilan de l'évolution de la structure EQCS vers l'EJCS. Le passage vers une structure plus légère et plus orientée sur les activités de contrôle a été positif et a permis de réveiller une organisation jusque-là un peu endormie... Une réunion en février à Londres, suivie par une autre en octobre à Madrid ont eu pour objectif d'organiser une campagne européenne de contrôle d'eau de coco et de grenade. Ces réunions sont également des opportunités précieuses pour échanger sur nos organisations, nos gestions de cas un peu complexes et les actualités de chaque pays. Une dynamique d'échanges à poursuivre !

Le bilan 2019 en bref

- Comme tous les ans, **plus de 1000 échantillons** ont été **analysés** en 2019 par QUALIJUS et le **taux de conformité composition est élevé et stable vs 2018 (99%)**. Un résultat montrant le **haut niveau de qualité des produits de la filière**.
- Comme chaque année également, **plus de 150 emballages** ont été **expertisés** afin de s'assurer de la conformité des mentions d'étiquetage des produits par rapport aux exigences réglementaires mais également à celle du code de la Profession. Le taux de non-conformités majeures est en légère hausse (20 %).
- QUALIJUS a également été le support d'UNIJUS pour d'une part coordonner une campagne chlorates et réaliser une étude sur les produits issus de machines à jus d'autre part.



Après 7 ans chez QUALIJUS comme coordinatrice qualité, **Laurence Bouillot** quitte la grande famille des jus de fruits pour de nouvelles aventures. Nous avons tous apprécié son professionnalisme, son expertise, sa gentillesse et son engagement sans faille ! La liste de ses réalisations serait bien trop longue à faire mais elle nous laisse un système documentaire qui marquera la structure et sera précieux pour la suite.



Bilan 2019 du contrôle du marché en composition : 99% de conformité

➤ Parmi les 1 044 produits analysés en composition, seuls 10 chantillons ont été conclus non-conformes. Cela représente 1% des produits analysés (vs 1,2 % en 2018).

➤ **Les jus de grenade et la cranberry sont ceux présentant le plus d'anomalies.** Malgré leur faible représentativité du marché, QUALIJUS surveille ces jus dits de «marché de niche» qui génèrent des non-conformités majeures.

➤ QUALIJUS prend systématiquement contact avec les entreprises concernées par des non-conformités majeures. Les sociétés répondent rapidement après réception du courrier. Leur réponse est accompagnée d'une explication et d'un plan d'actions correctives.

Bilan 2019 du contrôle du marché en matière d'étiquetage

163 emballages ont été expertisés pour vérifier leur conformité à la réglementation et au code étiquetage UNIJUS. 41% des échantillons ont été conclus conformes et 20% d'anomalies majeures ont été identifiées, chiffre en hausse par rapport aux années passées.

Qu'elles relèvent du référentiel réglementaire, d'usage professionnel ou d'avis officiel, les principales anomalies majeures rencontrées ont comme point commun de présenter un risque de confusion ou tromperie pour le consommateur sur la nature du produit ou encore de communiquer de manière erronée sur les allégations nutritionnelles ou les repères de consommation des jus de fruits.

Les sociétés concernées par ces anomalies ont toutes reçu un courrier de la part de QUALIJUS. Des actions correctives ont d'ores et déjà été mises en place pour une très grande majorité de ces sociétés.

Retour sur les 25 ans de QUALIJUS

A l'occasion des 25 ans de QUALIJUS, nous avons souhaité vous faire découvrir ou redécouvrir la genèse et l'évolution des missions de cet institut unique en son genre. Nous avons ainsi sollicité les hommes et les femmes à l'origine de sa création mais aussi des adhérents et des partenaires investis de longue date.

Merci à eux de s'être prêtés au jeu !

Ce travail et ces échanges ont abouti à la création d'une collection de portraits et de témoignages inédits. Ces portraits ont été valorisés lors de l'Assemblée Générale du juin 2019 en une « exposition événement » mais également sur les réseaux sociaux d'UNIJUS.

L'occasion de mettre en lumière la structure, sa genèse et ses missions en faisant parler celles et ceux qui l'ont vu naître et grandir.





VEILLE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

*Comprendre et anticiper
les sujets techniques et
scientifiques d'actualité*

veille

Economie circulaire : une thématique majeure de 2019



- Un contexte réglementaire chargé aussi bien au niveau européen avec la publication de la directive 2019/904 dite « Single Use Plastics (SUP) », qu'au niveau français avec les discussions autour du projet de loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.
- Beaucoup d'initiatives et d'engagements des diverses parties prenantes (entreprises, associations, ONG...) sur ces sujets : enjeu sociétal fort, importance en termes de réputation, etc.
- Les emballages, et notamment le plastique, sont toujours au centre des débats et font l'objet de nombreuses dispositions (réemploi, interdiction, incorporation de matière recyclée) ; mais d'autres sujets émergent comme l'affichage environnemental.

Réglementation Europe/France :

directive Single Use Plastics (SUP), poursuite des discussions

En 2019, les discussions autour de la directive « Single Use Plastics (SUP) » se sont poursuivies et ont abouti à sa publication au Journal Officiel de l'Union Européenne au mois de juin.

Ainsi, la directive (UE) n°2019/904 du 5 juin 2019 prévoit de nombreuses dispositions relatives à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement, qui auront un impact sur le secteur des jus et nectars. Parmi ces dispositions, on note :



- à partir du 3 juillet 2021 : interdiction de certains plastiques à usage unique dont les pailles
- à partir du 3 juillet 2021 : mise en place de bouchons solidaires sur les produits plastiques à usage unique
- Incorporation de matière première recyclée dans les bouteilles pour boissons en PET à hauteur de 25% en 2025 et 30% en 2030
- Atteinte d'un taux de collecte en produits en plastiques à usage unique de 77% en 2025 et de 90% en 2030

Plusieurs actes d'exécution et rapports de la Commission Européenne doivent être publiés pour préciser certaines dispositions, la plupart d'ici l'été 2020.

Les États Membres ont jusqu'au 3 juillet 2021 pour transposer cette directive dans leur réglementation nationale.



les actions
d'UNIJUS
sur le sujet

➤ **Information des adhérents et accompagnement** dans l'appropriation de ces nouvelles dispositions réglementaires.

➤ **Réouverture de la Commission Économie Circulaire et Développement Durable UNIJUS** en 2019 afin de traiter au mieux cette thématique dont le contenu va se densifier dans les années à venir. La première réunion devrait se tenir au premier semestre 2020.

➤ **Suivi de cette thématique** majoritairement via l'ANIA et CITEO et **rapprochement d'autres fédérations** sur des sujets donnés lorsque nécessaire (cf. focus « pailles »)

➤ **Participation au Collectif Boisson** avec d'autres parties prenantes du secteur de la boisson pour réfléchir à une méthode pour améliorer les performances de collecte de bouteilles boisson.

nouveaux enjeux sur les plastiques

AGEC / projet de loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Suite à la publication de la Feuille de Route Économie Circulaire (FREC) en 2018, le Gouvernement a travaillé sur un projet de loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) qui a été présenté en juillet 2019.

Des discussions parlementaires denses ont abouti à la promulgation de la loi n°2020-105 dite « AGEC » au début de l'année 2020. Les dispositions de cette loi vont induire des changements importants pour les industries agroalimentaires, certaines visent spécifiquement le secteur des boissons.

La filière des jus & nectars devra s'adapter à ces évolutions majeures qui concernent notamment :

- L'information du consommateur : caractéristiques environnementales, présence de perturbateurs endocriniens, signalétique de tri
- Les plastiques à usage unique : réduction, recyclage, incorporation de matière première recyclée
- Le réemploi
- Le gaspillage alimentaire : réduction à toutes les étapes de la chaîne de valeur, développement du vrac
- Les filières REP : modifications de celles existantes et créations de nouvelles (dont CHR)
- L'épandage des boues d'épuration



➤ Une grande partie des dispositions de cette loi seront à préciser par près de 100 textes réglementaires, pour la plupart prévus d'ici l'**automne 2020**. De nombreuses consultations des secteurs à différents niveaux (agroalimentaire, boisson, voire jus & nectars) sont prévues par l'Administration.



« L'INTERDICTION DES PAILLES POUR BRIQUETTES »

En 2019, UNIJUS s'est particulièrement mobilisé le sujet de l'interdiction des pailles en plastiques à usage unique qui concernait de près le secteur des jus de fruits.

De nombreux changements de dates concernant cette interdiction sont intervenus :

- 30 octobre 2018 : la loi EGALIM interdit les pailles en France au 1er janvier 2020
 - Date en désaccord avec les discussions européennes sur la directive SUP (orientées vers le 1^{er} janvier 2021)
- 16 mai 2019 : le conseil constitutionnel invalide un article de la loi PACTE qui portait l'interdiction des pailles au 1^{er} janvier 2021.
 - Retour à la date du 1^{er} janvier 2020 comme prévue par la loi EGALIM, mais un décret d'application doit être rédigé
- 5 juin 2019 : la directive européenne « SUP » interdit les pailles à usage unique au 3 juillet 2021 au sein de l'Union Européenne
- Juin - Juillet 2019 : UNIJUS se coordonne avec Syndilait et Alliance Carton Nature et intervient auprès de l'ANIA pour remonter les difficultés en termes de production que génère ce flou dans les dates et demande une mise en cohérence avec la directive SUP.
- Juillet 2019 : Un projet de décret permettant le report de l'interdiction des pailles pour briquettes au 3 juillet 2021 est notifié auprès de la Commission Européenne
- 4 décembre 2019 : Le décret n°2019/1451 interdit les pailles pour briquettes au 3 juillet 2021.
- 10 février 2020 : La loi n°2020/105 dite « AGEC » reprend l'article de la loi PACTE qui porte l'interdiction de toutes les pailles au 1^{er} janvier 2021. Le décret n°2019/1451 devient caduc.
 - Un décret est en cours de préparation : UNIJUS reste actif et porte par l'intermédiaire de l'ANIA, la possibilité de reprise de la date du 3 juillet 2021 (conformément à la directive SUP et au décret n°2019/1451) pour l'interdiction des pailles pour briquettes en France.

Focus
sur...

Au sein des commissions scientifiques technique et réglementaire, mais également dans le cadre de groupes de travail dédiés, des sujets spécifiques sont traités pour toujours accompagner au mieux les adhérents dans leurs pratiques quotidiennes : étiquetage, allégations, bonnes pratiques professionnelles, emballages... autant de thématiques d'actualité en perpétuelle évolution.

Allégeation d'origine

L'année 2019 aura permis de préparer l'entrée en application à partir du 1^{er} avril 2020 du règlement (UE) n°2018/775 portant sur les modalités d'application de l'article 26.3 du règlement INCO pour ce qui est des règles **d'indication du pays d'origine ou du lieu de provenance de l'ingrédient primaire d'une denrée alimentaire**.

Dans ce cadre, UNIJUS a participé activement au groupe de travail ANIA lancé sur le sujet afin de construire un questions/réponses spécifique visant à accompagner les opérateurs du secteur alimentaire dans la mise en place des dispositions. Parallèlement, un travail d'interprétation et d'application au secteur des jus de fruits et nectars a été réalisé avec nos homologues européens, membres de l'AIJN (construction d'un arbre de décisions ad hoc, développement d'exemples appliqués au secteur...). Le fruit de ce travail européen collaboratif a fait l'objet d'une diffusion en décembre 2019.

Fin 2019, tant à l'échelle européenne qu'au niveau de la DGCCRF, de nombreux points restent encore en suspens, et nécessitent la clarification des autorités. La publication du Q&A de la Commission européenne, initialement prévue en 2019, est par ailleurs reportée au début d'année 2020.

» Un sujet à suivre de près pour l'année à venir (publication du Q&A de la Commission européenne, interprétations de la DGCCRF sur les points restés en suspens...).

Focus
sur...

Additif de transfert (« carry-over »)

UNIJUS a participé au groupe de travail ANIA « carry-over » visant à élaborer un guide pratique à destination des opérateurs pour sécuriser la conformité des formulations et les décisions d'étiquetage (ou non) des additifs lors de l'application du principe de transfert.

Ce guide ANIA devrait être finalisé dans le courant de l'année 2020. Les points spécifiques aux jus n'y seront pas traités, et devront faire l'objet d'un travail ad-hoc au sein d'UNIJUS.



Révision du BREF

(Best available techniques REference document)



Les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) dans les industries agroalimentaire et laitière, découlant des BREF (Best available techniques REference Document) ont été publiées le 4 décembre 2019 au Journal Officiel de l'Union Européenne (décision d'exécution (UE) 2019/2031).

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) 3642, 3643 et/ou 3710 disposent d'un **délai de 4 ans** à compter de la date de publication de la décision (soit jusqu'au 4 décembre 2023) **pour être conformes** aux MTD génériques et aux MTD spécifiques de leur secteur. Un dossier de réexamen pour chaque ICPE concernée doit être fourni aux autorités compétentes.

Un arrêté ministériel de prescriptions générales (AMPG) concernant l'application des conclusions sur les MTD du BREF FDM est en préparation au niveau français.

» Afin de faciliter le remplissage du dossier de réexamen pour les industries agroalimentaires, un guide est en cours de finalisation par l'ANIA et devrait être disponible d'ici l'été 2020.

UNIJUS a participé aux travaux de l'ANIA afin que les conclusions sur les MTD spécifiques aux jus et nectars puissent être incluses dans le guide.

Pour rappel, en dehors des MTD génériques applicables à toutes les installations, la filière des jus et nectars est plus spécifiquement concernée par la section 11 relative aux « boissons non alcoolisées et nectars/jus élaborés à partir de fruits et légumes transformés » qui porte sur l'efficacité énergétique (11.1) et la consommation d'eau et rejets des effluents aqueux (11.2).

Révision du Code étiquetage UNIJUS

Véritable socle des bonnes pratiques d'étiquetage de la filière des jus de fruits et nectars, le Code étiquetage UNIJUS se positionne comme le garant d'une interprétation commune des exigences réglementaires, d'une information claire et non-trompeuse pour le consommateur, d'une concurrence saine et loyale entre opérateurs.

Initialement créé en 2001, la dernière révision du Code étiquetage UNIJUS a été réalisée en 2014, suite à la modification de la directive européenne applicable aux jus de fruits et nectars.

Face aux évolutions du marché et de la filière, une révision du Code étiquetage UNIJUS apparaît aujourd'hui indispensable afin d'intégrer les évolutions de contexte (attentes des consommateurs, offre produits, position des pouvoirs publics à l'égard des jus...) ainsi que les nouvelles positions sectorielles développées par la filière. Dans ce cadre, il a été décidé en fin d'année 2019 de constituer un groupe de travail UNIJUS dédié à la révision du Code étiquetage. Les travaux de ce GT seront lancés en début d'année 2020.

» La révision du Code étiquetage UNIJUS constitue l'un des principaux travaux engagés en 2020 pour améliorer l'information et la compréhension du marché des jus et nectars.

Zoom

La Commission Contaminants et Sécurité Sanitaire apporte un soutien précieux aux adhérents en suivant les risques émergeants pour la filière : huiles minérales, perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, chlorates, perchlorates, bisphénol A, pesticides, mycotoxines, furane, éléments traces métalliques... L'objectif étant bien la meilleure anticipation possible pour la maîtrise de ces risques.

Chlorates

La révision des LMR applicables aux résidus de chlorate présents dans ou sur certains produits, en vertu du règlement (CE) n°396/2005, a fait l'objet de nombreuses discussions au niveau européen en 2019, aboutissant fin septembre à une version finalisée (votée en février 2020 par le Comité permanent).

Parmi les principaux éléments à retenir des discussions, sont à noter :

- la suppression d'une note de bas de page spécifique aux jus de fruits qui imposait une LMR de 0,1 mg/kg pour tous les jus de fruits ;
- l'introduction d'une note de bas de page relative aux produits transformés précisant notamment qu'aucune LMR n'est fixée pour les produits transformés, et que chaque exploitant du secteur alimentaire devra pouvoir justifier des teneurs en chlorates mesurées (fonction de l'eau utilisée).

L'ensemble des discussions a fait l'objet d'échanges concertés avec nos homologues européens dans le cadre de l'AIJN (appel à données, courriers à destination de la CE...) ainsi qu'avec les autres secteurs alimentaires au niveau de l'ANIA.

Autre point surveillé concernant les chlorates : la révision de la directive relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Dans le cadre de cette révision, la CE a proposé d'intégrer le paramètre chlorate et de fixer une LMR de 0,25 mg/L pour l'eau et de 0,7 mg/L pour l'eau chlorée. Les discussions sont désormais finalisées, et la publication de la directive attendue pour le deuxième semestre 2020.

- Un sujet à suivre de près par UNIJUS pour l'année qui vient (publication du règlement et de la directive « Eau », application des dispositions sur le terrain...).

Métaux lourds

Les adhérents UNIJUS sont mobilisés dans le cadre des appels à données de l'AIJN, dont celui sur les métaux lourds.

En 2019, l'AIJN a collecté les teneurs en métaux lourds dans les jus de fruits et de légumes pour l'année 2018 permettant d'avoir un aperçu précis de la présence de métaux lourds dans les jus de fruits. Ces données sont notamment prises en compte pour soutenir des positions spécifiques de la profession dans des discussions au niveau européen (Commission Européenne) et au niveau mondial (Codex Alimentarius). Cet appel à données est désormais renouvelé annuellement.

Les travaux du Codex alimentarius ont abouti en 2019 à l'établissement d'une teneur maximale spécifique en plomb pour le jus de raisin de 0,04 mg/kg (au lieu de 0,05 mg/kg - teneur maximale applicable uniquement aux jus de fruits provenant exclusivement de baies et autres petits fruits).

Une révision des teneurs maximales en plomb et en cadmium est, par ailleurs, engagée au niveau européen depuis 2019.

- Les discussions sont en cours et se poursuivront sur l'année 2020.

Révision du guide de bonnes pratiques d'hygiène (GPBH)

Suite à la consultation des adhérents, il a été décidé de suspendre les travaux de révision du « Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GPBH) pour l'Industrie Française des Jus de Fruits, Nectars et Produits Dérivés ». Après analyse des retours de l'ANSES de mars 2018, il est apparu que le travail à fournir et l'expertise nécessaire étaient trop importants, en comparaison avec les bénéfices identifiés par cette révision, elle n'est pas une priorité dans les entreprises qui ont toutes un plan HACCP en place. UNIJUS a informé la DGCCRF de cette décision.

- La version du GPBH de 2000 (antérieure à la publication du règlement (UE) n°178/2002 « Paquet Hygiène ») est obsolète pour l'Administration et ne peut plus être utilisée par les opérateurs en cas de contrôle.

Résidus de pesticides

Les substances actives « imazalil » et « prochloraz », notamment utilisées en traitement post-récolte sur fruits (banane, mangue, ananas, avocat, grenade...) pour leurs propriétés fongicides, ont fait l'objet de révisions de leurs limites maximales en résidus (modification des annexes du règlement (CE) n°396/2005).

Sont à noter en particulier :

- les abaissement des seuils de détection (de 0,05 à 0,01 mg/kg pour l'imazalil ; de 0,05 à 0,03 mg/kg pour le prochloraz),
- les nombreuses modifications de LMR (dont un certain nombre à la baisse, et au seuil de détection),
- l'identification de produits à risque (agrumes, mangue, ananas, banane, fruits à pépin) et l'absence de périodes de transition pour ces produits.

En 2019, il est reconnu que les substances actives « chlorpyrifos » et le « chlorpyrifos-méthyl », utilisées pour leurs propriétés insecticides en culture fruitières, ne satisfont plus aux critères requis par la législation pour leur renouvellement en tant que substance approuvée dans l'UE (risque sanitaire identifié). En 2020, outre l'interdiction d'utilisation de ces substances à l'usage agricole dans l'ensemble des Etats membres, les LMR applicables seront abaissées au seuil de détection (0,01 mg/kg).

- Le suivi des résidus de pesticides reste prioritaire pour UNIJUS, au vu de l'impact des modifications réglementaires sur la disponibilité et la conformité des matières premières.

Perturbateurs endocriniens

L'année 2019 a été riche en actualités concernant les perturbateurs endocriniens, avec au niveau européen la tenue d'un premier forum sur le sujet en novembre et le lancement en décembre d'une consultation sur l'efficacité du cadre réglementaire européen actuel (« fitness check »).

Parallèlement, au niveau français, la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE) a été lancée en septembre, complétée par la publication en décembre du rapport de la mission d'information commune sur les perturbateurs endocriniens présents dans les contenants en plastique. Est notamment relevée comme prioritaire la volonté d'accentuer la communication et la diffusion d'informations sur les perturbateurs endocriniens, notamment auprès des personnes vulnérables. Le projet de loi « Economie circulaire » prévoit notamment l'introduction d'articles spécifiques sur les perturbateurs endocriniens, avec des dispositions sur l'étiquetage et la mise sur le marché des produits comportant des substances qualifiées de perturbateurs endocriniens « avérés » ou « suspectés ».

- Un sujet multidimensionnel (biocides, pesticides, emballages...) qui monte en puissance, à suivre en coordination avec l'ANIA.

Risques liés aux emballages

La diversité des composés chimiques (+ de 100 000) pouvant constituer les matériaux utilisés dans les différents emballages (papiers/cartons, matières plastiques, matériaux recyclés, colles, encres...) ainsi que leur faible évaluation au niveau toxicologique met en lumière l'étendue des recherches nécessaires / à venir sur cette thématique.

- Un sujet prioritaire pour l'année à venir.

Focus
sur...

Crise Lubrizol

Un accompagnement spécifique des adhérents a été mis en place suite à l'incendie de l'usine Lubrizol (25 & 26/09/2019), avec diffusion régulière des informations à disposition.

Les impacts réglementaires à venir, concernant notamment la prévention des risques industriels, devront être suivis en 2020.

Autres sujets suivis :

- Mycotoxines : patuline, ochratoxine A
- Acrylamide & furane
- Critères microbiologiques « jus de fruits »
- Microplastiques & nanomatériaux
- Autocontrôles (application de l'art. 50 de la loi « EGALIM »)



MISSION & STRATEGIE | GOUVERNANCE

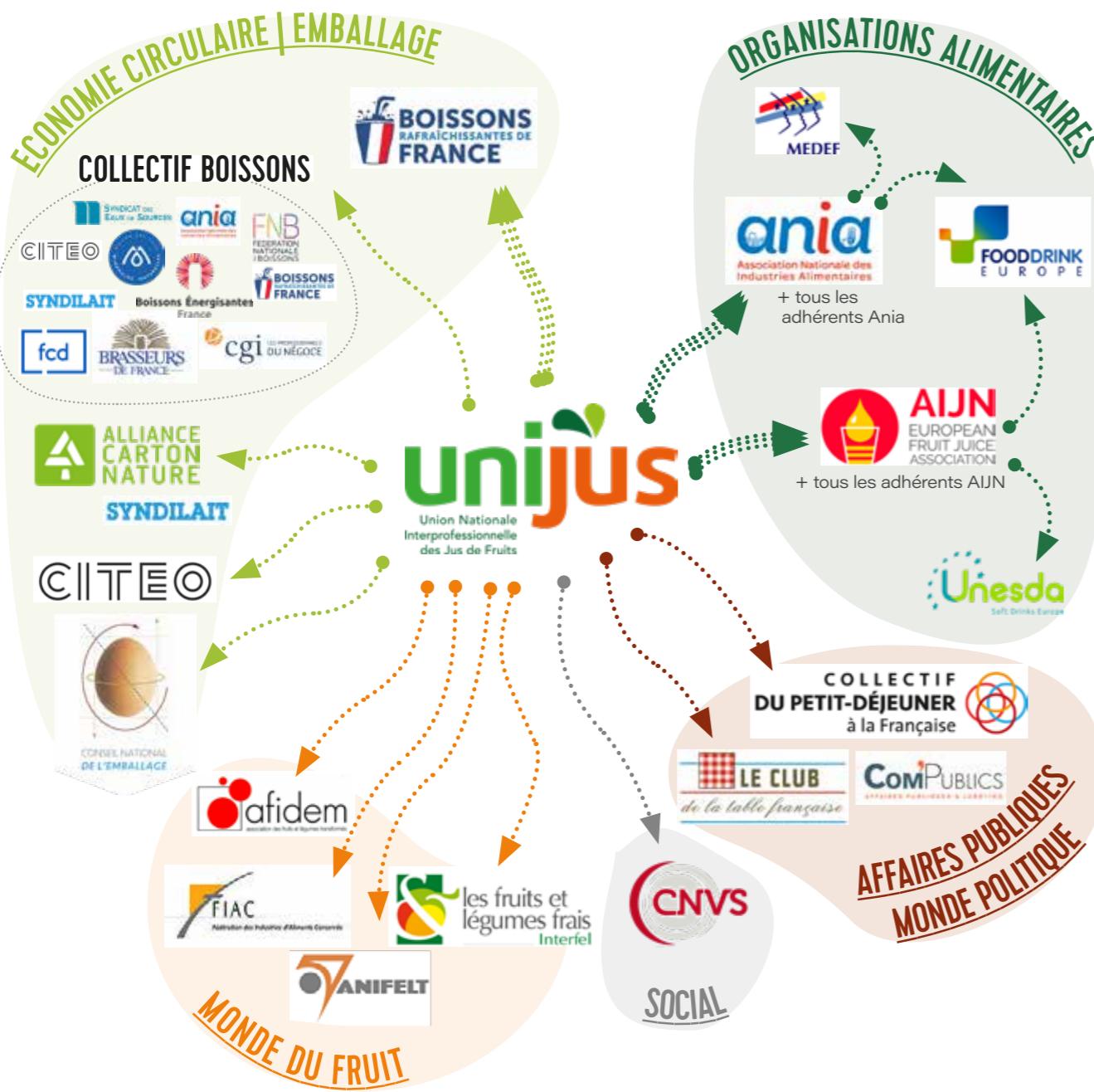
*Construire et mettre en
œuvre une stratégie au
service du collectif*

mission

UNIJUS, un fonctionnement en réseau

UNIJUS évolue dans un environnement professionnel multi-dimensionnel que ce soit d'un point de vue géographique (France | Europe) ou thématique (jus de fruits | boissons | agro-alimentaire | emballages...).

Afin de défendre au mieux les intérêts de la filière, il est indispensable d'entretenir ce réseau. Des échanges réguliers et constructifs ainsi que des réflexions et projets communs sont la clé pour que les liens créés soient pérennes.



les membres du Bureau UNIJUS en 2019

Le Bureau est composé de 20 membres élus par l'Assemblée Générale pour 3 ans reconductibles. Il définit et valide la stratégie UNIJUS et approuve les actions à mener. Les membres du Bureau, Président, Vices-présidents et Trésorier, ont été réélus en Assemblée Générale le 28 juin 2018.

FONCTION	NOM	SOCIÉTÉ
Président	Emmanuel VASSENEIX	L. S. D. H.
Vice-Président	Olivier MERCIER	BRITVIC
Vice-Président	Florence FRAPPA	ECKES-GRANINI FRANCE
Vice-Président	Anne-Sophie CARRIER	PEPSICO FRANCE
Trésorier	Marc HILLENWECK	ECLOR / C.C.L.F.
Membre	Sylvain DRONET	ANDROS
Membre	Bérengère DUCHESNE	AGRICOMMERCE
Membre	Manuel MACHADO	ANTARTIC
Membre	Stéphane LARREDE	BUREAU COUECOU
Membre	Laurent TURPAULT	COCA COLA FRANCE
Membre	Richard PAYRAUD	FOULON-SOPAGLY
Membre	Guy MULLER	FRUCTA PARTNER
Membre	Séverine MACHI	FRUITS DELICE
Membre	Nicolas MAROTTE	INNOCENT
Membre	Olivier DEROO	JUS DE MARMANDE
Membre	Guillaume HILEYAN	PROCESSED FRUIT SUPPLIERS
Membre	Jean-Emmanuel CHANTRE	REFresco FRANCE
Membre	Henri LEON	S. I. L. L.
Membre	Arnaud REDHEUIL	SOJUFEL





EXPERTISES | SERVICES

*Accompagner la
profession et les adhérents
au quotidien*

xpertises

L'équipe UNIJUS/QUALIJUS à votre service

Anne-Sophie Royant
Secrétaire générale
01 47 42 82 79 | aroyant@UNIJUS.org



Carole Prisset
Chargée de communication
01 47 42 82 80 | cprisset@UNIJUS.org



Elise Rivals
Assistante de direction
01 47 42 82 82 | erivals@UNIJUS.org



Affaires scientifiques et réglementaires

Diane Durand-Réville
01 47 42 82 47
ddurand-reville@UNIJUS.org



Emilie Jorda
01 47 42 82 47
ejorda@UNIJUS.org



Marine Desorge
01 47 42 82 46
mdesorge@UNIJUS.org



Clélia Bianchi
01 47 42 82 46
cbianchi@UNIJUS.org



Laurence Bouillot
Coordinatrice qualité QUALIJUS
01 47 42 27 28 | lbouillot@qualijus.org



Pierrick Duavrant
Coordinateur qualité QUALIJUS
01 47 42 27 28 | pduavrant@qualijus.org



Pour mettre en oeuvre la feuille de route UNIJUS, l'équipe permanente anime des commissions thématiques et groupes de travail spécifiques.

Commission Scientifique et Technique (CST)

La CST traite les sujets techniques et réglementaires concernant les jus de fruits et nectars. Elle réunit ses membres 3 à 4 fois par an pour faire un point à date sur les actualités, débattre des enjeux du secteur et, selon les sujets, proposer des positions « filière ».

Les GT ad hoc ouverts en 2018 : GT "origines", GT "équivalence portion"

Présidence :

Christine Guittard (Directrice des affaires scientifiques et réglementaires | PepsiCo France)
Martine Kocken (Support réglementaire et scientifique | LSDH)

Nazila Sénéhipour (Directrice des affaires scientifiques et réglementaires | PepsiCo France)

Contacts UNIJUS : **Clélia Bianchi** | **Emilie Jorda**



Commission scientifique et réglementaire (CSR)

La CSR est une commission ABSA (Alliance des Boissons Sans Alcool). Elle aborde les sujets techniques et réglementaires communs aux jus de fruits&nectars et aux boissons rafraîchissantes sans alcool. Tout comme la CST, elle se réunit 3 à 4 fois par an.

Présidence :

Murielle Phan (Responsable des affaires réglementaires | Orangina Suntory France)

Christine Guittard (Directrice des affaires scientifiques et réglementaires | PepsiCo France) - *jusqu'en mai 2019*

Contacts UNIJUS : **Clélia Bianchi** | **Emilie Jorda**

Comité Scientifique (CS)

Le CS est une instance ABSA qui regroupe les membres de Boissons Rafraîchissantes de France (BRF), UNIJUS et QUALIJUS. Sa mission est d'assurer une veille et de partager avec tous les adhérents des informations sur tous les sujets scientifiques, nutritionnels, contaminants ou sanitaires d'intérêt pour le secteur.

Contact UNIJUS : **Clélia Bianchi**

Commission contaminants et sécurité sanitaire

La commission contaminants est une commission ABSA. Il s'agit de l'ancien groupe Sécurité Sanitaire - Contaminants (CS-Contaminants), initialement intégré au CS, auquel il a été décidé de donner plus d'importance en 2019 étant donné les enjeux de ces sujets pour la filière. Cette commission traite ainsi de thématiques telles que les huiles minérales, les perturbateurs endocriniens, les nanomatériaux, les chlorates, les pesticides, les éléments traces métalliques... pour une meilleure anticipation et une maîtrise adaptée des risques émergents pour la filière.

Contact UNIJUS : **Emilie Jorda**

Commission communication et affaires publiques (COMAP)

La Commission communication et affaires publiques a pour mission de définir des dispositifs d'actions afin de mettre en application la stratégie de communication validée par le Bureau et ainsi de diffuser les messages clés de la filière à l'ensemble de ses parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, les professionnels de santé et les médias.

Présidence :

Emmanuel Manichon (Directeur Général | Ecke-Granini France)

Florence Frappa (Directrice Générale | Ecke-Granini France)

Contacts UNIJUS : **Carole Prisset** | **Anne-Sophie Royant**

Merci !..

... à tous nos adhérents pour leur implication et leur contribution aux différents travaux de l'association !

Cet engagement est clé pour l'avancée de nos multiples dossiers et sujets.



Au-delà d'offrir aux professionnels de la filière un lieu d'échanges et de concertation neutre, l'adhésion à UNIJUS permet l'accès à différents services assurés par l'équipe permanente.

Si vous souhaitez vous inscrire à une liste de diffusion des différentes veilles ou avoir plus de précision sur ces services, n'hésitez pas à nous contacter. UNIJUS@UNIJUS.org

Conseils étiquetage personnalisés

L'équipe des affaires scientifiques et réglementaires peut accompagner les adhérents dans la validation de leurs étiquetages. Elle répond ainsi quasi-quotidiennement à leurs demandes spécifiques et s'assure de la conformité de leurs produits concernant l'étiquetage obligatoire et les mentions volontaires. UNIJUS s'appuie pour cela sur la réglementation en vigueur, les positions professionnelles et les avis des administrations françaises et européennes.

Veille sur les sujets techniques

UNIJUS assure une veille sur tous les sujets scientifiques, nutritionnels, contaminants, sanitaires qui concernent la filière des jus de fruits, nectars et boissons rafraîchissantes sans alcool. Ces informations sont partagées avec tous les adhérents et permettent ainsi une meilleure anticipation des risques émergents.

Veille réglementaire

Cette veille reprend tous les ans les mises à jour réglementaires sur l'ensemble des sujets d'intérêt pour la filière tels que l'étiquetage, ingrédients, sécurité alimentaire, environnement, fiscalité...

Veille scientifique

Cette veille a pour objectif d'identifier les plus importantes publications scientifiques concernant en priorité les jus et nectars de fruits et légumes mais également les boissons rafraîchissantes sans alcool. Elle est diffusée aux adhérents 2 fois par an. En 2019, cette veille est internalisée et un nouveau format sera proposé en 2020.

Veille phytosanitaires

Depuis mai 2018, un nouveau service a été mis en place : une veille mensuelle spécifique sur les produits phytosanitaires réalisée par l'agence SQUALI.

Suivi du marché des jus de fruits et nectars

Tous les mois, UNIJUS partage avec ses adhérents un bilan des statistiques d'évolution des ventes des jus de fruits, jus de légumes, nectars et smoothies en France. Ce suivi est réalisé via le panel Nielsen.

Données de consommation des Français

Depuis 2001, UNIJUS souscrit aux enquêtes de consommation CCAF du Crédoc. Ces enquêtes menées auprès des Français permettent notamment de connaître les quantités de jus et nectars consommées, les modes de consommation ainsi que les contributions des jus et nectars aux apports nutritionnels. Elles sont partagées avec l'ensemble des adhérents et sont utilisées par UNIJUS dans le cadre de discussions avec ses parties prenantes et dans différents outils de communication.

Communication collective

UNIJUS s'applique à développer un discours institutionnel collectif permettant de relayer à l'ensemble de ses parties prenantes les messages fondamentaux de la filière. Ces éléments de communication sont à la disposition des adhérents pour qu'ils se les approprient et en soient les ambassadeurs lors de leurs propres actions. Cet aspect sera développé et renforcé en 2019 avec notamment la création d'un kit de communication à destination des adhérents qui reprendra des éléments de contenu (définition des produits, données marché, données de consommation,...) mais également des outils prêts à l'emploi (brochures, affiches, infographies...).

Documentation

Tout au long de l'année des documents sont développés par l'équipe permanente UNIJUS : fiches techniques, documents de synthèse, notes de position, outils de communication... Tous ces documents sont à la disposition des adhérents et sont réalisés dans le but de les accompagner au mieux dans leurs pratiques et leurs actions au quotidien.

Un réseau professionnel

UNIJUS est en lien avec de nombreuses interprofessions et autres partenaires professionnels. Les adhérents bénéficient donc de ce large réseau dans lequel s'inscrit la filière.

Représentation au niveau Européen/AIJN

UNIJUS veille toujours à bien faire entendre la voix de la filière française dans les discussions européennes et à porter les positions décider collectivement. L'équipe permanente est ainsi régulièrement en lien avec ses interlocuteurs AIJN.

Formation

UNIJUS ET QUALIJUS proposent 3 formations ouvertes à tous les professionnels de la filière (adhérents et non adhérents) exerçant des activités réglementaires, R&D, qualité, ou marketing. Ces formations ont différents objectifs :

- **introduction à la filière des jus de fruits et nectars** : acquérir les notions réglementaires, techniques et économiques de base permettant de s'intégrer dans la filière des jus de fruits et nectars. Le public visé est tout nouvel arrivant des entreprises de la filière.
- **réglementation/étiquetage** : acquérir les connaissances réglementaires pour assurer un étiquetage complet et conforme pour les jus et les nectars.
- **authenticité** : acquérir les connaissances pour définir un plan de contrôle pertinent.

Webinaires

Depuis 2019, UNIJUS propose des webinaires à ses adhérents. Le premier a eu lieu le 10 septembre et était dédié au Nutri-score. D'autres seront organisés en 2020 en fonction des actualités et des thématiques d'intérêt pour la filière.

Adhérents UNIJUS en 2019

Sig-Combibloc rejoint UNIJUS en 2019 :
Bienvenue à eux !

- DISTRIBUTEUR DE PRODUITS FINIS
- FABRICANT DE JUS DE FRUITS
- COURIER
- TRANSFORMATEUR DE FRUIT
- EMBALLAGE OU FOURNISSEUR D'ARÔMES



• RÉGION PARISIENNE

- 1 COCA-COLA FRANCE
- 2 ECLOR - C.C.L.F.
- 3 FRUITS DELICE
- 4 INNOCENT
- 5 LEVY GROUPE INTERNATIONAL
- 6 ORANGINA SUNTORY FRANCE
- 7 PAGO
- 8 PEPSICO / TROPICANA
- 9 TETRA PAK FRANCE
- 10 FRUTCO



Union Nationale
Interprofessionnelle
des Jus de Fruits

23 boulevard des Capucines
75002 Paris
01 47 42 82 82
unijus@unijus.org
www.unijus.org | www.mesjusdefruits.fr |  @lesjusdefruits

